

Septembre 2016

Il s'est passé beaucoup de choses depuis le printemps dans le centre-ville de Vaucresson. Il nous a semblé utile de vous faire une synthèse des différents dossiers sur lesquels l'Association Centre-Ville est particulièrement vigilante. Il était aussi nécessaire de vous transmettre les informations concrètes obtenues et mises à jour lors de la réunion du 14 septembre dernier avec la municipalité.

I – Travaux en cours:

Les travaux de rénovation de la place Jean SALMON-LEGAGNEUR et d'accès à la Montgolfière ont démarrés en mai dernier. Deux entreprises exécutent les travaux : l'une en charge de la voirie (rénovation de la place et réalisation de larges emmanchements modernisant l'esthétique et l'accès à la Montgolfière et à son parc), l'autre devant aménager le local de stockage destiné aux commerçants du marché.

Les travaux de la place sont réalisés en 2 phases pour minimiser les nuisances liées à la circulation et au stationnement. Les travaux se sont déroulés moins vite que prévu

Les travaux côté Nord (Montgolfière) ont subi des aléas induisant un décalage des travaux de dévoiement des réseaux en souterrain (gaz, électricité, eau, ...). Il est précisé que ces travaux sont de la responsabilité des différents concessionnaires.

Fin septembre, la bande de stationnement en épi située au droit des commerces (16 places) serait mise en service avec un mois de retard. Les places de stationnement, placées sur les pavés de grès seront matérialisées par des clous chromés. Des butées seront placées pour protéger l'allée piétonne et les vitrines des commerces. La seconde partie de la place avec 15 places de parking supplémentaires, les emmarchements et le local de stockage devrait être achevée pour les fêtes de Noël. Dès le premier trimestre 2017, le marché forain des jeudi et dimanche matin sera déménagé sur la nouvelle place créée.

En tout état de cause les travaux en centre-ville seront stoppés sur demande de la Ville du 16 décembre 2016 au 9 janvier 2017 pour permettre aux commerçants de travailler au mieux durant la période de Noël.

II – Travaux en centre-ville prévus en cours de lancement : Octobre 2016 / Eté 2017.

Les travaux de réaménagement relatifs à la place Charles de Gaulle et au boulevard de la République commencent fin septembre sous la maîtrise d'ouvrage du Conseil départemental des Hauts-de-Seine. Les travaux du boulevard sont financés par ce dernier, les travaux de la place le sont par la commune qui a négocié un subventionnement à hauteur de 70% par le STIF (Syndicat des transports en Ile-de-France).

Dès fin septembre 2016, le terre-plein central du boulevard de la République sera supprimé et les travaux place de la gare (place Charles de Gaulle) commenceront. Les autobus n'auront plus accès à la place pendant environ 2 mois ; les arrêts seront déplacés boulevard de la République et sur l'autopont.

La rénovation du boulevard de la République doit se dérouler en deux phases de manière à conserver une circulation dans les deux sens durant toute la durée des travaux :

- De janvier à mars 2017: voirie et trottoirs côté impair du boulevard de la République ;
- D'avril à juin 2017: voirie et trottoirs côté pair du boulevard de la République.

L'enrobé définitif des deux sens du boulevard devraient s'effectuer tout début juillet 2017 (pendant les vacances scolaires) sur une semaine avec neutralisation complète des 2 voies (avec déviation durant une période de trafic plus faible).

III – Projet Immobilier, Plan local d'urbanisme:

Projet immobilier en centre ville:

Le cahier des charges du projet de construction de 70 logements et de 2 niveaux de parking dont 85 / 90 places de parking public sur l'emplacement du marché actuel semble en phase de finalisation. La délibération relative au choix du groupement sera présentée lors du conseil municipal d'octobre prochain.

Plan local d'urbanisme:

La refonte du PLU (Plan Local d'Urbanisme) est presque achevé. Il devrait être approuvé fin septembre 2016 par le Conseil de Territoire (11 communes de l'Ouest parisien) désormais compétent en matière de PLU. La demande de l'Association Centre Ville, consistant à permettre des opérations immobilières entièrement privées sur des projets de moins de 25 appartements au moins en centre ville n'a pas été retenue et nous ne pouvons que le déplorer.

IV – Projet de plan de circulation en centre ville les jours de marché:

Les jours de marché (jeudi et dimanche matin), la circulation sera interdite avenue JS LEGAGNEUR. En effet les étals des commerçants seront installés et couvriront la place et les trottoirs de l'avenue JS LEGAGNEUR.

De ce fait les riverains de la Rue de la Folie (incluant les résidents de la Résidence de l'Etoile) n'auront plus accès à leurs domiciles dans les conditions habituelles pendant les marchés et après montage et démontage complet.

L'Association Centre-Ville coopère à la résolution de cette difficulté. Une réunion spécifique sur ce sujet avec la municipalité devrait avoir lieu courant novembre 2016. L'association pourrait envisager une consultation des résidents de la rue de la Folie sur ce sujet.

Compte tenu de l'ampleur des travaux en cours, il a été convenu avec la municipalité des réunions d'échanges sur une base plus fréquente, pour pouvoir aborder en détail la globalité des changements en cours.